

LES ÉCHOS

DE VER SUR LAUNETTE – LOISY

SUPPLÉMENT N°1 : NOVEMBRE 2015



INFO SECURITE

Mesdames, Messieurs,

Lors des dernières élections municipales, nous nous sommes engagés à œuvrer pour l'amélioration de la sécurité sur notre commune. C'est pourquoi, de nouvelles mesures dans ce sens ont récemment été prises :

> SECURITE DES BIENS : Mise en place du dispositif « VOISINS VIGILANTS » ou « PARTICIPATION CITOYENNE »

Le samedi 17 octobre 2015 a été présenté en réunion publique le dispositif « Participation Citoyenne ». Ce dispositif n'a pas pour vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais de créer une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier.

Le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie et les voisins vigilants de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

Dans les faits, les voisins vigilants sont en rapport entre eux et une personne centrale appelé référent, qui fait le lien avec la gendarmerie. Ainsi, les informations circulent mieux entre les forces de l'ordre et les habitants et permettent ainsi d'être recueillies plus rapidement par la gendarmerie pour la prévention ou pour la résolution de leurs enquêtes.



14-18
CENTENAIRE

**COMMEMORATION DU
11 NOVEMBRE 2015**

> 10 H 00 à Ver/Launette.
RDV devant la mairie.

> 11 H 00 à Eve avec la
participation des élèves
du RPI de Ver et Eve.
RDV devant la mairie.



Si vous souhaitez vous engager bénévolement ou avoir un complément d'information sur le dispositif « participation citoyenne », moi-même ou Mlle Betty COËLLE sommes à votre disposition.

> SECURITE DES PERSONNES : En novembre 2015, des changements sur nos routes communales et départementales

Malheureusement, l'actualité nous démontre que nos routes sont toujours aussi dangereuses et très souvent la vitesse y participe amplement.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de mettre en place une série de modification sur nos routes à titre provisoire ou définitif, en fonction des résultats qui seront constatés.

A VER SUR LAUNETTE :

- Mise en place de deux chicanes au niveau du 16 route d'Ermenonville afin de réduire la vitesse d'entrée et sortie du village, dans le but de supprimer à terme le plateau surélevé qui occasionne des nuisances envers des riverains,

- Mise en place d'un STOP au niveau du 44 rue des bons voisins (ancienne boulangerie) afin de réduire la vitesse dans le carrefour et ainsi sécuriser les rues du Jeu d'Arc, Hubert Vaillant et l'impasse rue des Bons Voisins.

- Extension de la ZONE 30 à la rue d'Ancy qui avait été aménagée dans le but de réduire la vitesse.

A LOISY

- Mise en place d'une chicane au niveau du 33 rue Gérard de Nerval pour réduire la vitesse et faciliter le passage des piétons.

- Inversion du sens de priorité au carrefour rue Gérard de Nerval et RD922.

Les véhicules en provenance d'Ermenonville ou de Montaby trouveront sur leur passage, au niveau du carrefour, un panneau « Cédez le passage ». Les véhicules venant de la rue Gérard de Nerval (Loisy) seront donc prioritaire.

Cette intersection ne devrait donc plus poser de problème de visibilité. Cependant, je vous demanderais d'être extrêmement **PRUDENT** car les habitudes sont tenaces et il va falloir du temps pour que tous les automobilistes intègrent cette modification de priorité malgré les panneaux qui seront installés prochainement.



Bien sincèrement à vous,

Yves CHERON

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

- Lundi : 14 H – 18 H
- Mardi : 14 H – 18 H
- Mercredi : 10 H – 12 H
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14 H – 18 H

- 1^{er} samedi du mois :
9 H 30 – 12 H
(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au
03 44 54 01 69
UNIQUEMENT durant ces horaires.